

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU**  
**en date du lundi 12 septembre 2024**

La séance, faisant suite à la convocation du 30 août 2024, est ouverte à vingt heures 45 en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de Monsieur Jean DELVERT, Maire.

Présents : Mme Elyane DELPY GOURSAT,, Mme Claudette CAMPASTIÉ, Mr Cédric MARTY, Mr Étienne BARTHOLOMÉ, Mr François LEYMARIE, Mr Jean DELVERT.

Excusée : Mme Fabienne DEROO – Absent : Mr Dominique LEMOINE – Élus : 8 – Quorum : 5 – Votants : 6.

**Nous passons à l'ordre du jour**

Mr Étienne BARTHOLOMÉ est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres du Conseil.

**Délibérations :**

**1. Avis sur l'adhésion de la commune de Pinsac au SMECMVD (Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil syndical du SMECMVD a consenti par délibération du 31 juillet 2024 à l'adhésion de la commune de Pinsac à ce syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

L'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule que « à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. »

Notre assemblée est donc appelée à émettre un avis sur cette adhésion.

Mr. le Maire fait ensuite état de la situation technique et financière du réseau de distribution d'eau de la commune de Pinsac telle qu'elle a été présentée lors du conseil syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de la Commune de PINSAC au syndicat SMECMVD à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 ; et charge Mr. le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

**Délibération adoptée par 06 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION**

**Questions diverses non soumises à délibération.**

1. Personnel communal A la cantine de l'école, Lætitia MARTY, n'ayant pas souhaité renouveler son contrat, est remplacée par Joëlle CLAMEJANE à partir du 02 septembre. Au secrétariat de mairie, Laurence PATERNOSTER a pris le relais de Dominique ARTUS, notre secrétaire titulaire Julie CHAMBERLIN, continuant à travailler à temps partiel.

2. Demande d'achat partiel de parcelle formulée par la SCI des Combes (huis-clos).

La parcelle concernée est située au lieu-dit « Les Combes » en face du garage Matic'Pneus. Elle est cadastrée A 531 pour une surface totale de 3 605 m<sup>2</sup>. Elle est classée en zone N au PLU actuel, et dans une catégorie équivalente dans le projet de PLUIH, toujours en cours d'instruction. La proposition d'achat reçue par la Mairie concerne environ 1 650 m<sup>2</sup>, face au garage susmentionné. L'objectif est l'optimisation d'un projet photovoltaïque sur un bâtiment existant voisin du terrain concerné. Compte tenu du coût prévisible de l'arpentage par un géomètre, nécessaire en cas de division de la parcelle, il est suggéré d'en évaluer la vente en entier et en l'état.

3. Projet au Pigeon / commune de Mayrac : Information (huis-clos)

On a appris par la presse que M. Patrick Boutot, plus connu comme Patrick Sébastien, son nom de scène, souhaite réhabiliter l'ancien restaurant « la Table au Fou » situé sur la commune de Mayrac au lieu-dit Le Pigeon pour y créer un lieu de spectacle : le « plus petit cabaret du monde ». Le projet étant situé sur Mayrac, force est de constater que c'est

exclusivement cette commune qui est destinataire des dossiers introduits par le soumissionnaire. Ce projet semble heurter certains des habitants du secteur qui ont créé un collectif d'opposition et ont soumis leurs doléances à notre Mairie.

#### 4. Composteur de l'école

Une voisine de l'école se plaint de l'emplacement actuel et des nuisances qui en découlent. Elle a demandé à ce qu'il soit déplacé. Il est proposé de le déplacer dans le potager de l'école.

#### 5. Utilisation du véhicule Berlingo

Ce véhicule a été mis en circulation en 2007, il affiche plus de 200 000 km au compteur et est peu utilisé depuis l'arrêt du transport à la demande. Il convient de s'interroger sur le bien-fondé de sa conservation dans notre flotte de véhicule compte tenu des frais présents et futurs liés à son entretien et à l'assurance, ainsi que de son utilité limitée. Une solution viable doit cependant être trouvée quant à l'approvisionnement de la cantine scolaire.

#### 6. Point sur dossiers en cours

Mr le Maire a fait un tour d'horizon des activités et des réunions qui ont eu lieu depuis le dernier conseil.

Matériel cuisine de l'école Plusieurs appareils : le lave-vaisselle, le four et le piano, dont certains ont pratiquement 30 ans d'âge, sont à changer car ils présentent des dysfonctionnements majeurs non réparables en raison de leur vétusté.

Entretien des routes. Les secteurs à traiter au « point-à-temps » ont été identifiés avec les services de Cauvaldor. Le coût au kilomètre a plus que doublé en moins de dix ans, tandis que les dotations n'ont que faiblement évolué, sans amélioration prévisible dans le futur. On doit donc s'attendre à une dégradation lente et continue du réseau routier communal, et on ne peut que le regretter, la commune n'étant plus autorisée à intervenir financièrement dans ce domaine.

Brèves Littéraires Baladines 2024 : le projet est désormais bien cadré, les intervenants sont identifiés.

#### 7. Réunions extérieures et à domicile

- 08/07/2024 Conseil Communautaire Cauvaldor - Sousceyrac.
- 10/07/2024 réunion Anim'enfance - St Sozy : mise en place du nouveau bureau
- 25/07/2024 Cauvaldor Mme De Hemmer (subventions).
- 15/08/2024 Cérémonie Monuments aux Morts (fête).
- 23/08/2024 rencontre avec sénateur R. Daubet et Mme Faure (ex-ministre des Collectivités Locales).
- 26/08/2024 Conseil Communautaire Cauvaldor - Alviac (vote des nouvelles attributions : président + 13 vice-présidents + 28 autres membres du bureau).
- 29/08/2024 visite de notre commune par la sous-préfète Mme A. Tir et son chef de cabinet
- 29/08/2024 Cauvaldor réunion dotation point-à-temps pour l'entretien des routes
- 31/08/2024 SMECMVD conseil syndical - Cuzance
- 02/09/2024 rentrée des classes
- 03/09/2024 visite de la Mairie par les élèves de l'école
- 06/09/2024 Réunion Sénateur Vayssouze - St Michel de Bannières

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr. le Maire à 23 heures. En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

Observations émises lors de la séance du... 03/20/2024

— Neant —

Procès verbal de la séance du 12 septembre 2024 approuvé le... 03/10/2024.....

J. Delvert, Maire, président de séance



E. Bartholomé, secrétaire de séance



C. Campastie



E. Delpy Goursat



F. Deroo



C. Marty



D. Lemoine

F. Leymarie

